

Le 7 novembre 2019,

CREATION - TRANSMISSION D'ENTREPRISES

A l'occasion de la Semaine Nationale de la Création - Transmission d'Entreprises Artisanales, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Rhône organise sa soirée théâtrale sur la transmission d'entreprise le 7 novembre 2019.

Organisée par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, la semaine Nationale de la Création - Transmission d'Entreprises Artisanales est déclinée dans l'ensemble du territoire.

Sur le Rhône, parmi les 38 000 entreprises artisanales, une sur cinq sera à céder dans les cinq ans à venir, et cela, nécessite anticipation et préparation de la part des chefs d'entreprises. Le critère du temps est important, on ne trouve pas un repreneur du jour au lendemain. C'est pourquoi, la CMA du Rhône et la Région proposent un accompagnement complet et adapté aux spécificités des projets et des territoires avec le contrat Artisanat : un diagnostic, une étude de cession puis, des mises en relations avec des acheteurs potentiels.

Pour le cédant, grâce au site « Transentreprise », son offre est diffusée au niveau national. Pour le repreneur, il bénéficie d'un accompagnement collectif et individuel « Je lance mon projet », ainsi qu'un soutien financier avec l'accès au prêt Artisan à taux 0%.

La CMA du Rhône propose également un accompagnement à la reconversion professionnelle. L'objectif est de libérer son potentiel entrepreneur, que l'on soit dirigeant ou salarié d'une entreprise.

Pour aborder cette thématique de Transmission - Reprise, la CMA du Rhône renouvelle sa soirée théâtrale sur la transmission et la reprise d'entreprise. Des comédiens mettront en scène tous les aspects de la préparation, l'évaluation ainsi que la valorisation de l'entreprise et, mimeront également la rencontre avec d'éventuels repreneurs.

Il s'agit d'une animation participative durant laquelle le public écrit le cours de l'histoire des personnages, interagit et pose ses questions sur la transmission d'entreprise !